



Procès-verbal
Conseil d'établissement
Le mardi 18 octobre 2017
19h00 local 202

Présences : Madame Catherine Dion, membre parent
Monsieur Alexandre Desmarais, membre parent
Madame Véronique Landry, membre parent
Monsieur David Lemieux, membre parent
Madame Almitra Yee, membre du personnel
Madame Gabrielle Fortin-Clément, membre du personnel
Madame Catherine Landreville, membre du personnel
Madame Kimie Osborne, membre du personnel
Madame Mélanie Charbonneau, directrice adjointe
Madame Geneviève Troli, directrice
Monsieur Simon Oceau de Héritage Laurentien (candidat pour le poste de représentant de la communauté)
Madame Gabrielle Joseph Blais de L'Ancre des jeunes (candidat pour le poste de représentant de la communauté)
Madame Eugénie Potvin de La maison de l'environnement (candidat pour le poste de représentant de la communauté)
Madame Vanessa O'neil, public (parent et représentante OPP)

Absence :

1. Ouverture de l'assemblée	19h00
2. Questions du public	Aucune question du public
3. Adoption de l'ordre du jour (r)	C.É. 17-10-2017(1) <i>L'ordre du jour est adopté unanimement.</i>
4. Mot de bienvenue (i)	La direction souhaite la Bienvenue à tous et aux membres de la communauté présents en vue de l'élection de deux postes.
5. Élection de la présidence (r)	C.É. 17-10-2017 (2) <i>Madame Catherine Dion est élue à l'unanimité.</i>
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 5 juillet 2017 (r)	Quelques corrections sont suggérées par Véronique pour que le PV reflète mieux certaines discussions ayant eu lieu au CÉ pro-format du 5 juillet. Notamment : • Sur le fait que le CÉ s'est positionné à l'effet que l'école ne veut pas être « consommatrice d'activités »; que celles-ci doivent être alignées avec les grandes lignes du projet éducatif, à savoir, l'environnement, le plein air ainsi que les liens avec la communauté. Que nous souhaitons que les activités permettent toujours la participation de tous et que l'argent ne soit pas un facteur discriminant pour participer ou non à une activité. • Que la grille horaire souhaitée prévoit plusieurs périodes à

l'extérieur, sans que l'environnement ne soit nécessairement « l'objet d'étude ». Crystall Healy avait d'ailleurs proposé que nous utilisions des indicateurs de mesure qui nous permettent de se fixer des objectifs pour s'améliorer en ce sens.

C.É. 17-10-2017(3)

L'adoption du procès-verbal du 5 juillet incluant les ajouts proposés est proposée par Gabrielle Fortin-Clément et appuyée par Catherine Landreville.

7. Suivi au procès-verbal du 5 juillet 2017 (i)

Aucun suivi

8. Élection pour les membres de la communauté (r)

Trois personnes se présentent pour 2 postes disponibles :

1. Gabrielle Joseph Blais, directrice, L'Ancre des jeunes, organisme de persévérance scolaire située à Verdun
2. Eugénie Potvin conseillère en environnement à la Maison de l'environnement de Verdun
3. Simon Octeau, président du CA d'Héritage Laurentien, organisme gestionnaire du Parc des rapides de LaSalle

C.É. 17-10-2017 (4)

Suite à un vote secret, Madame Gabrielle Joseph Blais et Madame Eugénie Potvin sont élues.

9. Correspondance

- Liste des membres du conseil d'établissement
- Politique portant sur les saines habitudes de vie
- Document de référence de la Fédération des comités de parents pour le conseil d'établissement

10. Règles de régie interne (r)

Le document est présenté.

Dates des rencontres à modifier :

Novembre : 29

Une proposition est faite pour ajouter un point afin de permettre de faire des consultations par courriel. La direction précise que ce type de consultation n'a pas de valeur légale et qu'elle ne devrait être utilisée que pour des situations très exceptionnelles.

C.É. 17-10-2017 (5)

Les règles de régie interne avec la modification du calendrier de rencontre sont adoptées unanimement.

11. Sorties éducatives (r)

Il est d'abord précisé que toutes les activités qui exigent un changement d'horaire ou un déplacement à l'extérieur de l'école doivent être approuvées au conseil d'établissement.

Les sorties éducatives proposées par les enseignants :

- Sortie dans le quartier
Pour tous
Aucun coût sauf le transport en commun
- La Grande bibliothèque
Groupe de Catherine
3\$ pour le transport
- Mont-Royal
Groupe de Catherine et de Bahija
3\$ pour le transport

C.É. 17-10-2017 (6)

Le conseil d'établissement approuve à l'unanimité les sorties présentées.

12. Suivi pour le nom de l'école (r)

Les membres du Conseil d'établissement de l'école alternative Verdun-LaSalle proposent que le nom adopté soit Saules rieurs. Cette proposition fait suite à un vote pour le nom de l'école qui a eu lieu lors de l'Assemblée générale du 19 septembre, lors de laquelle le nom Saules rieurs a été voté presque à l'unanimité.

Les membres fondateurs acceptent aussi que l'école utilise le logo existant.

C.É. 17-10-2017 (7)

Suite à un sondage réalisé lors de l'assemblée générale de parents du 19 septembre dernier, les membres du conseil d'établissement de l'école Alternative Verdun-LaSalle proposent aux membres du conseil des commissaires que le nom de l'école soit : École Saules rieurs.

13. Budget du conseil d'établissement (r)

Il est proposé que ce point soit remis au prochain CÉ.

14. Rapport et recommandations des enseignants

Maternelle (Gabrielle) :

Ça va de mieux en mieux avec les deux classes de maternelle

Arrimage en cour avec le projet éducatif

Prolongation de la récréation de 45 minutes le matin.

En PM, ils vont au parc 3-4 jours semaine

Sorties à la bibliothèque à venir autour de la mi-novembre

1^{er} cycle (Almitra) :

Début de l'étude à la maison

Décloisonnement : Bahija fera le français et Almitra les mathématiques

Conclusion des projets collectifs (arbre et lego)

Prochaine étape : projet en équipe de deux pour ensuite préparer un projet individuel

3^e cycle (Catherine):

Ajustement avec le matériel qui arrive chaque semaine

Projet collectif avec la Maison de l'environnement
Activité : les contes revisités. Les élèves iront lire dans les classes de maternelle
Sortie à la bibliothèque aux deux semaines
Le pairage avec les petits fonctionne bien

15. Rapport et recommandations de la responsable du service de garde (i)

En général ça se passe bien. Les éducateurs commencent à connaître tous les enfants; très familial comme ambiance.

- 98 enfants le midi
- 54 enfants le soir
- 3 éducateurs en tout

Fonctionnement : rassemblement au début de la période du SDG et les élèves décident ensemble de l'activité à faire.

C'est toujours le même éducateur qui est avec chaque groupe. Les enfants choisissent une activité et s'y investissent.

Les éducateurs ont aussi la volonté de « challenger » les enfants pour qu'ils se risquent à essayer des activités nouvelles qu'ils n'auraient pas nécessairement essayées au premier abord.

L'horaire (fin des classes à 16h) fait en sorte qu'il n'y a pas beaucoup d'enfants en fin de journée.

La patinoire bleu-blanc-bouge est réservée tous les mardis PM. Les éducateurs auront besoin d'aide pour attacher des patins lorsque ça commencera.

-Formation un service de garde physiquement actif pour les éducatrices

Prochainement : se pencher sur ce que pourrait être les journées pédagogiques.

Besoin de local pour déballer le matériel ; ça s'en vient (local au rez-de-chaussée près du gymnase)

Solliciter les parents pour des besoins de matériel recyclable (rouleaux, cartons...)

Projet « SOS échéance »

Pourrait permettre de s'avancer dans ses projets lorsque l'élève n'a pas eu le temps de le finir.

Discussion autour du travail à poursuivre à la maison, des devoirs. Sensibilité des membres du CÉ, sur le fait de ne pas donner de devoirs, de ne pas avoir du travail à faire en surplus.

Cela nécessite un local et comme il s'agit d'une denrée rare à l'école, proposition par Alexandre de suivre de près, comme CÉ, l'utilisation de cet espace pour finir ses projets.

Traiteur : le Lunch ça va commencer sous peu.

Pas de micro-ondes. Quelques critiques mais en général, c'est correct.

Comité de parents avec SDG : recommandations pourraient être

apportées par Kimie au CÉ.

Le SDG réitère son besoin de parents accompagnateurs, pour certaines activités.

Question pour les parents accompagnateurs lors d'une journée pédagogique : doivent-ils payer ? Oui, car la situation financière est serrée au SDG; petit nombre d'enfants, subventions qui couvrent tout juste les dépenses. Donc pour l'instant les parents accompagnateurs doivent payer pour leur enfant.

17. Rapport et recommandations de la direction

- Plan local de la circulation

Transformation et sécurisation de la ruelle pour les piétons avec Chanoine pour réduire la circulation de voitures dans la ruelle. Blocs de béton Installés par la ville en accord avec Chanoine et le centre Champlain en attendant l'embellissement de la ruelle. Vivaces, jardins, projet de ruelle verte par les résidents de la 5^e avenue. Presque plus de circulation automobile depuis l'installation des blocs de béton.

Travail collaboratif pour faire une ruelle verte. Mélanie a les coordonnées des parents résidents, une fois les élections passées, on va travailler avec eux et avec des parents de Chanoine pour travailler ce projet. Ça pourrait nous donner une extension à notre cour, un contexte riche d'activité éducative, on pourrait avoir nos propres objectifs dans le projet, avec une ruelle qui nous ressemble.

Eugénie, de la Maison de l'environnement, souligne que le plus tôt possible ce serait bien de partir ce comité. On lance le projet aux parents pour solliciter leur implication.

- Rénovations dans l'école

On a des toilettes !

Nous garderons notre surveillant jusqu'à la fin du mois de décembre pour assurer la sécurité de nos élèves.

- Plan de réussite, convention de gestion, plan de lutte..., etc.

Le plan de réussite va se travailler avec les objectifs du Projet éducatif. Le comité pédagogique travaillera, entre autres, à développer la nouvelle formule du « projet éducatif » en déterminant des objectifs mesurables. Durant l'année, toutes les écoles de toutes les Commissions scolaires seront en réécriture selon les nouvelles instructions du ministère et de la Commission Scolaire.

Dans le plan de réussite, on retrouve les moyens pour atteindre les objectifs qui sont dans le projet éducatif. Ces moyens seront proposés par le comité réflexion pédagogique.

- Évaluation

La première période d'évaluation est faite (première communication).

Bientôt se fera la remise du « bilan des apprentissages » avec la

rencontre enseignant-parents.
Les périodes de RV seront de 30 minutes.
Lors de cette première rencontre : les enfants ne seront pas présents, ils seront présent lors de la deuxième rencontre en février.

L'équipe école décidera des modalités d'évaluation dans le futur, selon l'âge, la maturité des enfants, à savoir s'ils seront toujours présents aux rencontres

- Politique alimentaire

L'offre alimentaire doit respecter la politique alimentaire (saines habitudes de vie, aliments sains..).

Le conseil d'établissement peut autoriser que l'on déroge à la politique alimentaire à quelques occasions durant l'année : Pâques, à un déjeuner de Noël.

Ex. : le parent peut donner un cupcake à son enfant (pas de contrôle à ce niveau). Un parent qui fait quelque chose pour la classe doit respecter la politique alimentaire et distribuer des aliments sains.
Une lettre sera écrite aux parents afin de les informer que s'ils souhaitent offrir quelque chose aux enfants de la classe cela doit respecter la Politique alimentaire.

Précision : les bonnes pratiques sont encouragées, mais cela se fait sans contrôle. Par exemple, le SDG n'intervient pas sur les boîtes à lunch.

- Formation pour les membres du CÉ
À Verdun le 13 novembre à 19h (Galt)
À la CSMB le 15 novembre à 19h

18. Questions diverses

- Question au sujet des inscriptions pour l'année prochaine.
Nous reviendrons sur le sujet puisque les inscriptions se font en février.
- Question au sujet de la page Facebook des parents.
Éventuellement, l'école aura peut-être une page FB qui sera administrée par la direction. Pour l'instant, la page des Saules rieurs n'est pas un moyen de communication formel et la direction ne participera pas à valider la liste des participants de cette page. C'est un moyen utilisé par les parents pour échanger et se coordonner.

Idée d'un comité de communication : journal de parents comme alternative à FB. Pour faire circuler nos activités. Et que tout le monde reste au courant de ce qui se passe.

19. Levée de l'assemblée

21 :15



École Alternative Verdun-LaSalle
Commission Scolaire Marguerite-Bourgeoys

